



Communiqué de presse
EELV Charente Maritime

La Rochelle, le 3 février 2021

Un pognon de dingue pour l'aéroport de La Rochelle - île de Ré !

Dans le cadre de ses mesures d'urgence liées à la crise COVID, la CDA de La Rochelle a décidé d'un soutien supplémentaire de 160 000 euros à l'aéroport de La Rochelle - île de Ré. Avec les autres délibérations votées par les collectivités membres du syndicat mixte (dont la Région Nouvelle Aquitaine et le département de Charente Maritime), cela représente une rallonge de 544 000 euros pour abonder un financement initial déjà très conséquent, soit au total près de 3 millions d'euros en 2020.

Des chiffres qui donnent le vertige dans un contexte de ralentissement du trafic aérien et d'urgence climatique. Des chiffres qui interpellent alors même que les financements manquent pour une politique écologique et sociale ambitieuse et efficace.

Des élus qui n'ont pas peur des contradictions !

Tout le monde s'accorde à reconnaître l'urgence d'agir pour réduire drastiquement dans les 10 ans qui viennent les émissions de Gaz à Effets de Serre (GES) dans l'atmosphère afin de ralentir l'emballement climatique dont les conséquences écocidaires sur nos sociétés et en particulier nos territoires de Charente Maritime seraient destructeurs. Le Département a voté, le 22 mars 2019, la réalisation d'un schéma départemental de développement durable. La CDA de La Rochelle s'est, elle, engagée dans le projet « La Rochelle , territoire zéro carbone » à l'horizon 2030.

Mais paradoxalement les élus continuent à non seulement financer toujours plus un mode de transport climaticide mais cautionnent, dans les plans d'investissement qu'ils valident, un agrandissement des infrastructures en pariant sur l'augmentation du trafic et l'ouverture de nouvelles lignes !

Est ce bien raisonnable de programmer plus de 2 millions d'euros d'investissement pour agrandir les espaces voyageurs de l'Aéroport ?

Est ce bien utile de dépenser chaque année près de 2 millions d'euros à la promotion de lignes aériennes ?

Est ce vraiment avoir en tête l'urgence climatique que de parier sur 260 000 passagers en 2021 contre 233 000 en 2019 en proposant des tarifs « low cost »

comme un aller retour La Rochelle / Bruxelles à moins de 40 euros alors même que le budget de l'aéroport est en déficit de plus d'un million chaque année ? Est ce aux charentais maritimes de payer très cher l'aérien low cost ?

Changer de modèle, changer de politique

Il nous faut inverser les priorités : accélérer la transition écologique qui crée les emplois non délocalisables de demain et la réduction des inégalités par des investissements ciblés sur notre territoire : réduction de la précarité alimentaire et de l'isolement social comme territorial, sobriété énergétique, efficacité énergétique et développement des ENR, réouverture de gares et modernisation des lignes ferroviaires, soutien aux paysans bio et préservation de la ressources en eau. Le développement de l'aéroport de La Rochelle - île de Ré n'est pas notre priorité !

Région, Département, CDA de La Rochelle et autres collectivités doivent ensemble travailler à mener des politiques publiques résilientes au service de tous les habitants et des générations futures.

C'est en tout cas le message que portera EELV dans l'ensemble de ces collectivités !

Pour les 3 groupes locaux de Charente-Maritime
Jean-Pierre Lartige
Secrétaire régional EELV Poitou-Charentes

Contact presse :
Jean-Marc Soubeste
soubestejm@gmail.com
0668663169